

# Formation « Examen initial de la venaison »



## Objectifs :

Acquérir les connaissances en matière de pathologies animales pour être capable de déterminer si un gibier est propre à la consommation.

## Intervenants :

FDC34

Contact :

Nicolas PUECH 04 67 97 89 85/  
06 89 89 65 87

## Déroulement :

- Réglementation et modalité de cession ou vente de la venaison
- Technique d'éviscération et de prélèvement pour recherche de Trichine sur le sanglier.
- Notion d'anatomie, de pathologie, d'hygiène et de gestion des déchets issue des carcasses de gibier.

## Infos pratiques :

La formation se déroule un soir en semaine, elle dure environ 2h30 et a lieu au printemps. Les inscriptions ne peuvent se faire que par l'intermédiaire du titulaire du droit de chasse ou le responsable de l'équipe de chasse en battue.

## Age requis :

16 ans.

## Nombre de places :

40.

## Lieux :

Agence technique de Bédarieux

## Tarifs :

Formation gratuite.